

Appréciation des services du Bureau des passeports

- Quatre personnes sur cinq (80 %) qui ont obtenu un passeport ont été très satisfaites du service. Les données recueillies traduisent une satisfaction générale, mais il reste qu'une personne sur cinq n'est pas très satisfaite.

Très satisfait(e)	_____	80
Plus ou moins satisfait(e)	_____	14
Non satisfait(e)	_____	5

Pourcentage des clients du service des passeports

Contact avec l'ambassade ou le consulat du Canada à l'étranger

- Quatorze pour cent (14 %) des voyageurs ont eu recours aux services de l'ambassade du Canada, ce qui représente environ 5 % au total. Ce sont les habitants de la Colombie-Britannique qui ont eu le plus fréquemment recours à ces services, les Québécois et les ruraux se classant derniers.

Pourcentage de répondants

	RÉGION						LANGUE		MILIEU	
	Total	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Maritimes	Anglais	Français	Urbain	Rural
Ont contacté l'ambassade du Canada	5	12	4	4	3	4	5	3	5	1
Base:	(1,024)	(110)	(165)	(365)	(275)	(109)	(785)	(239)	(898)	(125)

- Les répondants n'hésitent pas à dire qu'ils communiqueraient avec l'ambassade ou le consulat du Canada en cas de besoin durant un voyage à l'étranger. Les motifs invoqués:
 - * L'ambassade est l'endroit où il faut logiquement se rendre lorsqu'on est dans l'embarras
 - * C'est un endroit où l'on peut obtenir de l'aide
 - * Le droit d'y recourir en tant que Canadien
 - * C'est un lieu de rencontre pour les Canadiens
 - * Un moyen de communiquer avec les gens au Canada ou d'obtenir des nouvelles du pays.